



HAL
open science

Les voies lactées. Le lait dans l'alimentation des nomades de Mauritanie

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. Les voies lactées. Le lait dans l'alimentation des nomades de Mauritanie. Awal (Cahiers d'études berbères), 2014, "Autour des pratiques alimentaires chez les Berbères", numéro spécial sous la dir. de M.-L. Gélard, 42, 2010, pp.27-50. halshs-01099055

HAL Id: halshs-01099055

<https://shs.hal.science/halshs-01099055>

Submitted on 30 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES VOIES LACTEES
LE LAIT DANS L'ALIMENTATION DES NOMADES DE MAURITANIE

Catherine Taine-Cheikh¹

Lentement les pratiques culinaires évoluent et, petit à petit, les anciens nomades sédentarisés se mettent à consommer des plats dont les recettes et les ingrédients doivent beaucoup à leurs voisins du Nord ou du Sud.

Cependant, jusqu'au milieu du xx^e siècle, les pratiques alimentaires des Maures étaient encore assez semblables à celles de leurs aïeux et tout indique que le lait occupait traditionnellement dans l'alimentation des nomades du Sahara occidental une place aussi prépondérante que dans les autres sociétés nomades du Sahara (pour les Touaregs : Klute, 1992 ; Bernus, 2002).

Les témoignages directs sur les périodes lointaines étant assez succincts, je souhaite, dans le cadre de cet article, suppléer au manque d'informations par une étude linguistique et sémantique de toutes les notions relatives à la consommation du lait².

Les nomades de Mauritanie ayant été berbérophones (au moins pour une partie d'entre eux) avant de devenir arabophones dans leur quasi-totalité, cette étude sera menée conjointement à travers les lexiques du berbère zénaga (zén.) et de l'arabe *ḥassāniyya* (hass.)³. Elle sera éclairée autant que faire se peut par une comparaison avec les sociétés voisines. Par ailleurs, je m'appuierai sur les traditions orales maures,

1. Linguiste et ethnolinguiste, Lacito (CNRS - Universités Paris III et Paris IV).

2. Cet article se trouve dans la continuité d'une précédente étude sur la culture matérielle des Maures, où ont été traitées notamment différentes questions relatives à la pêche, la chasse, l'agriculture et l'élevage (Taine-Cheikh, 2010).

3. Sauf précision particulière, les informations concernant les lexiques du *ḥassāniyya* et du zénaga sont extraites de mes ouvrages : *Dictionnaire ḥassāniyya-français* (1988-1990) pour l'un, *Dictionnaire zénaga-français* (2008) et *Dictionnaire français-zénaga* (2010) pour l'autre. Les *amṭāl* cités dans cet article, s'ils n'en proviennent pas, sont puisés dans une collection de proverbes, dictons et locutions proverbiales réunie dans le cadre d'un projet TOTEM que j'ai dirigés dans les années 1990, à l'Institut Mauritanien de recherche Scientifique.

La transcription du zénaga est ici légèrement simplifiée. Je ne note pas les variations de réalisation des phonèmes *d*, *z*, *ẓ*, *ž*, *f* et restitue en partie les valeurs phonologiques des dentales non emphatiques — [ḏ] étant la réalisation fréquente de *t* aussi bien que de *d*.

notamment sur les proverbes (plus abondants et mieux connus, il est vrai, en *hassāniyya* qu'en zénaga)⁴.

L'analyse des données devrait permettre, d'une part, d'établir la place du lait dans l'alimentation des nomades et, d'autre part, d'aborder quelques questions de société relatives à sa consommation.

(SUR)VIVRE DANS LE DESERT

Compte-tenu des ressources limitées qu'offre le Sahara aux nomades qui l'ont adopté — ou ont été contraints de l'adopter — comme lieu de vie, la consommation du lait de leurs animaux apparaît comme une évidence. Cependant, ne serait-ce que parce que la question ne se pose pas de la même façon pour le nouveau-né et pour l'adulte, je ferai une distinction en fonction de l'âge (bébé *vs* adulte). J'en opérerai ensuite une seconde, en prenant en considération l'état de santé, la consommation du malade présentant certaines spécificités par rapport à celle du bien portant.

Dans l'enfance

Pour le nouveau-né, où qu'il naisse, il ne saurait y avoir de vie sans lait.

Chez les Maures, le terme (zén. *i²Ǟ* / hass. *lbān*) qui dans chaque langue sert à nommer le lait maternel n'est pas spécifique : il permet tout aussi bien de désigner le lait des femmes que celui des mammifères femelles, voire celui des plantes s'il s'agit d'espèce lactifère.

Bien que *laban* soit attesté en arabe classique avec un sens très général (Kazimirski, 1860 : II, 962), le terme *lbān*, usité en Mauritanie, n'est pas le plus fréquent dans cet emploi : dans les dialectes arabes, c'est plus souvent *h(a)līb* (un terme apparenté à « traire », sur lequel je reviendrai) qui semble en usage. Quant au zén. *i²Ǟ*, il pourrait être l'équivalent local du terme (presque pan-berbère) qui se présente généralement avec une seule consonne radicale vélaire, *ǧ* ou *ħ* : touareg *aħ* / *aħħ*, chaoui et ouargli *aǧi*, kabyle ("petit lait") *iǧi*... (Chaker, 2008 : 4330)⁵.

Les notions de « téter » et d'« allaiter » — elles sont apparentées dans les deux langues — s'appliquent indifféremment, elles aussi, aux humains et aux mammifères. En

4. Le déséquilibre en faveur de l'arabe existe aussi pour le lexique car le zénaga — langue dont la reproduction n'est plus assurée — est actuellement en voie de disparition.

5. La similitude est plus claire si l'on précise que la vélaire *ǧ* du berbère passe régulièrement à une glottale (ʔ) en zénaga.

zén., le verbe simple *yuddad* « être tété, téter » et le verbe causatif dérivé *yāṣṣudaḍ* « allaiter, donner à téter » dérivent d'une racine bien attestée en berbère (Naït-Zerrad, 1998-2002, D5 : 433-5). Celle qui lui correspond en arabe a donné un champ lexical structuré de manière similaire, voir notamment le hass. *rḍāʿ* « téter » et sa forme dérivée *raḍḍāʿ* « allaiter »⁶.

Le terme de « nourrice » (zén. *tāmsuḍuḍ* / hass. *mərḥḍāʿa*), qui appartient à la même famille de mots, ne s'applique pas à la mère, mais uniquement à celle qui allaite régulièrement un nourrisson lorsque sa mère n'a pas (ou pas assez) de lait pour l'alimenter. Chez les Maures, quand il y avait une nourrice, c'était généralement une esclave de la famille. Souvent enceintes (éventuellement hors mariage), les esclaves avaient fréquemment à nourrir le petit de leur maîtresse en même temps que le leur et les enfants devenaient alors frère(s) ou sœur(s) de lait (hass. *mətrāḍʿīn* — un terme qui semble étymologiquement renvoyer à une curieuse notion de « tétage réciproque »). Le petit Maure “blanc” qui passait toute son enfance avec son frère de lait, dans le même campement, développait souvent avec lui de forts liens affectifs, comme d'ailleurs avec sa nourrice. Cependant, lorsque l'on parle de parenté de lait dans le monde musulman, c'est généralement à ses conséquences sur les alliances matrimoniales que l'on songe — des interdictions d'alliance qui s'appliquent en théorie à tout cas d'apparentement par le lait mais qui, statistiquement, ne concernent que très secondairement ce premier cas de figure⁷.

Indépendamment de la parenté de lait établie par le truchement de la nourrice, il existe de multiples occasions, pour un individu, d'entrer dans une telle relation avec quelqu'un(e) : il suffit en effet d'une seule (véritable) tétée. Sans entrer ici dans les détails (on les trouvera, pour la société maure, dans Fortier, 2001), je soulignerai une occasion particulière que cette auteure a évoquée : celle des premiers jours après la naissance, lorsque le lait maternel est considéré comme nocif pour le nouveau-né.

Ce lait, ou plutôt colostrum, est appelé en zén. *ādiʿš* (un terme qui renvoie à la racine pan-berbère DĠS), tandis que l'appellation *ṣarḇā*, dont l'emploi en ce sens est propre au hass., semble dériver d'un terme qui signifiait peut-être anciennement — ou du moins en arabe classique — « lait aigre ».

6. Les deux racines pourraient d'ailleurs être apparentées. Elles présentent, en effet, une certaine similitude si l'on compare la forme touarègue *elḍeḍ* (Foucauld, 1951-1952, III : 996 — je donne ici la forme de l'aoriste) à la racine de l'arabe classique (RḍṢ).

7. Les rapports sexuels d'un Maure “blanc” avec une femme esclave n'étaient pas si fréquents et les mariages (même clandestins) ne pouvaient concerner un homme et son esclave — l'inverse étant évidemment impossible, en vertu de la loi de l'hypergamie féminine.

C'est donc une femme autre que sa mère qui est censée l'allaiter en premier. Cette action, qui porte en hass. le nom particulier de *ḥannāk* (en rapport avec la notion de « mâchoire » *ḥank* et de « mâcher » *ḥnāk*)⁸, n'est pas nécessairement réalisée par une femme du campement, ni même par une parente, mais il instaure un lien de grande proximité avec le nourrisson, lien que vient résumer l'expression *hiyyä lli ḥannäkt-u/-hä* (ou *hiyyä mḥannäkt-u/mḥannkät-hä*) « c'est elle qui lui a donné sa première tétée »⁹.

Il arrive, par ailleurs, que le lait de femme vienne à manquer. Pour sustenter le bébé, les Maures recherchent alors le lait de chèvre qui est considéré, dans beaucoup de sociétés, comme le plus proche du lait maternel.

Dans la mesure du possible, tout est fait pour que le tout-petit boive tout son saouül mais il arrive que certaines demandes soient impossibles à satisfaire (d'où le dicton hass. *ṛḍa' u lā ṛwä* « téter et ne pas boire à satiété », applicable à toute personne qui ne sait pas tirer des profits en rapport avec la peine qu'il s'est donnée). Par ailleurs, celui qui doit partager la mamelle avec un autre est tenu de modérer ses envies, sinon il sera comparé, de manière peu élogieuse, au jeune animal (cabri ou agneau) élevé «à la calebasse» par le berger et l'on dira de lui qu'il est *aṛḍa' mən äšäyḍäḍ* « plus goulu qu'un *äšäyḍäḍ* »¹⁰.

C'est généralement après deux ans que se produit le sevrage¹¹. En hass., deux racines font référence à cette notion. L'une, très générale et d'origine arabe, s'emploie au propre comme au figuré : *vṭam* (classique FṬM). L'autre, d'origine non déterminée, est d'usage plus restreint : la forme participiale *mḡaydän* désigne le petit ovin-caprin ayant atteint l'âge d'être sevré et le verbe *ḡaydän / qaydän*, employé seulement par certains locuteurs, l'est avec le sens de « sevrer les ovins-caprins avant l'heure ». En zén. *yaḡaydänäh* (qui est de forme hassanisée) signifie « (se) sevrer (parfois) avant l'heure » mais s'emploie sans restriction, aussi bien pour un enfant que pour un jeune animal.

On verra, ci-dessous, d'autres termes qui concernent les techniques de sevrage des animaux mais, pour m'en tenir à l'allaitement du petit humain, je terminerai sur une dernière notion, celle de « sein » qui, dans les deux langues, relève apparemment d'une

8. À ne pas confondre avec le néologisme hass. *ḥäynäk* qui signifie « téter sa mère de côté ou par derrière bien que n'ayant plus l'âge (pour un chamelon, un veau) ».

9. Dans d'autres sociétés musulmanes, ce verbe signifie : frotter la gencive d'un nouveau-né avec quelque chose de sucré. Sur le rituel du *täḥnik*, (Aubaille-Sallenave, 1999 : 129 ; Gélard, 2003 : 133).

10. Ce terme hass. pourrait être un néologisme dérivé du zén. *yäṣṣuḍaḍ* « donner la tétée à ».

11. Deux ans d'allaitement est une obligation islamique pour la mère. Il en découle que, pendant cette même période, on ne peut pas la séparer de son enfant.

racine nouvelle, sans rapport avec celles évoquées précédemment¹². En zén., le lexème *avaffi* signifie « sein », une forme qu'on retrouve assez largement en berbère (Naït-Zerrad, 1998-2002, F5 : 508-509) et qui signifie aussi « pis » en zén. (mais non « mamelle » qui se dit *tūzih*). Le parallélisme avec le hass. est assez net, sauf que dans l'arabe mauritanien (où « mamelle » se dit *ḍra*¹³), il existe une tendance à spécialiser le terme maghrébin *bāzzûl(ä)* en fonction du genre : le masculin *bāzzûl* pour « pis » et le féminin *bāzzûlä* pour « sein ». Ce lexème n'est guère usité dans les parlers orientaux à l'exception du Ḥaḍramawt, curieusement, mais il peut être rapproché des lexèmes de l'arabe dialectal (tels les syriens *bāzz* « mamelle, pis » et *bāzzûz* « sein naissant ») dérivés de la racine BZZ et du verbe de l'arabe classique *ʿabzā* « allaiter » (Barthélemy, 1969 : 42). Quant à l'apparement observé entre les notions de « sein » et de « pousser », il pourrait trouver un parallèle en berbère et conforter le rapprochement que j'étais tenté de faire en zén. entre *avaffi* « sein » et le verbe *offi*, dont le premier sens est « pousser (pour une plante) ». Il ne serait pas surprenant, en effet, que le lait soit associé à la notion de naissance et de développement, ne serait-ce qu'indirectement, par l'intermédiaire de l'organe qui le dispense.

À l'âge adulte

Peut-être serait-il plus juste de faire du sevrage (avant vs après) le point de rupture dans l'alimentation des nomades, mais la place manque ici pour entrer dans les détails et ce qu'il importe avant tout de souligner, c'est la place prépondérante qu'occupait, encore il y a peu, la part lactée dans l'alimentation des adultes. À ma connaissance, il n'y a pas, pour les Maures, d'étude comparable à celle réalisée par Bernus chez les Touaregs d'In Gall, en septembre 1967, mais la proportion de repas à base de laitages qu'il donne — 72,3 %, contre 27,7 % de repas à base de céréales — (2002, *op. cit.* : 211), aurait sans doute pu être relevée dans bien des campements mauritaniens.

Certes, il existe une certaine variété dans l'alimentation selon les régions. Le témoignage de Valentim Fernandes (1506-1507), publié par de Cenival et Monod (1938), le souligne à l'envie. Les pêcheurs Imraguen, qu'ils qualifient de « Azenègues *schirmeyros* », se nourrissent de poissons et de tortues (de Cenival et Monod, 1938 : 52-

12. Bernot (1988 : 101-102) a étudié les apparements possibles dans les langues entre les termes signifiant « lait », « traire » et « seins ».

13. On parle aussi de la mamelle d'une bête comme d'une « petite dune isolée » (*gräyd*).

3, 122-3)¹⁴ tandis que d'autres, ancêtres probables des Némadis, sont décrits comme des « Azenègues [qui] chassent le gros gibier et le capturent au lacet » (*Ibid.* : 104-5). Il fait aussi apparaître une opposition entre la montagne de *Baffor* (*Ibid.* : 80-1), avec ses dattiers et ses céréales (blé, orge et mil de Guinée), et les déserts (*Ibid.* : 98-9), où les Alarves (=Arabes) boivent simplement le lait de leur chamelle, bien qu'ils « mangent parfois aussi de la viande de chameau, des serpents, des lézards et des sauterelles ».

Cependant, si l'on laisse de côté le cas particulier des pêcheurs Imraguen et des chasseurs Némadis d'une part, celui des régions à palmiers-dattiers d'autre part, l'on revient, comme dans le cas des Touaregs, à une opposition essentielle entre lait et céréale ou, en tenant compte des périodes exceptionnelles, à une tripartition lait / viande / céréale. Dans ce trio, les céréales jouent un rôle spécifique, comme l'indique l'usage générique du terme hass. *znînä* au sens de « tout aliment solide à base de céréale, par opposition au lait et à la viande » (le premier sens étant celui de « partie interne d'une graine ; germe »).

Des trois, le lait est le seul à pouvoir être consommé tel quel, sans transformation — c'est aussi l'un de ses avantages, dans un pays où le simple fait d'allumer un feu pour cuisiner peut facilement poser problème. Le plus souvent, il est d'ailleurs absorbé comme lait frais, non seulement lors des voyages, mais aussi dans les campements plus sédentaires, et la fraîcheur, dans le cas particulier du lait, s'exprime directement par référence à la traite : « lait frais » se dit en zén. *iʔž an toʔzuġt* (*litt.* « lait de la traite ») et en hass. *lbän ħlīb* (*litt.* « lait trait » — *ħlīb* gardant presque toujours son emploi adjectival¹⁵).

De tous les laits de mammifères consommés normalement par les Maures (chamelles, vaches, brebis et chèvres), le lait de chamelle est considéré comme particulièrement sain et il suffit de le mettre à aigrir quelques heures (zén. *yäššigā* / hass. *wahḥaḍ* — *litt.* « faire passer [du temps] », dans les deux langues) dans une outre à lait spéciale¹⁶, pour que le lait ne risque plus de tourner. Cependant, les autres laits (que

14. Le terme de *schirmeyros* est lui-même, vraisemblablement, une déformation du zén. *əššiyimi* « poisson » — d'autant que *y<l* (**əššilmi*), cf. touareg *asoúlmei* « poisson » (Foucauld, 1951-1952, II : 596).

15. À la différence de ce qu'on trouve dans la plupart des dialectes arabes (voir plus haut). On notera qu'une évolution, comparable à celle qui a eu lieu en arabe, s'est produite dans certains dialectes berbères. En tamazight, « lait frais » se dit en effet *aḥ kefâyen* / *aġġu šfn* /..., mais *akʔfay*, qui signifie à l'origine « être mousseux (pour du lait) » en est venu parfois à fournir le nom générique du lait (Chaker, 2008 : 4330-31).

16. Elle est qualifiée de « rouge » (zén. *tägäššəL žəḥḥaʔn* / hass. *šəkwā ḥamra*) : il s'agit visiblement d'un calque, dont je ne saurais préciser la langue source. En tout cas, en hass., on compare ce qui a besoin de vieillir, notamment la jeunesse, à celle de l'outre rouge (*šəbāb əš-šəkwā əl-ḥamra*) car l'outre 'rouge', qui vient d'être tannée, a une odeur beaucoup plus forte que l'outre à lait 'blanche' qui sert pour faire la crème. Par ailleurs, le fait que « les parois internes de l'outre à faire cailler le lait se tapissent après usage de peaux blanchâtres [...] » et que « [l]es

l'on doit faire cailler pour les conserver) ont aussi leur vertu. Un dicton hass. attribue, en effet, au lait de vache des vertus roboratives particulières (*žəgmä mən lbän lə-bgar tlâḥəg b-lə-qbar* « Une gorgée de lait de vache [te] permet d'arriver jusqu'à la tombe »). Quant au lait de brebis, il paraît être, selon un autre dicton hass., particulièrement goûteux : *šwäy yağäyr n'âž* « un peu mais de brebis »¹⁷.

Chez les Maures, l'association du lait et de la viande est fortement déconseillée. Il s'agit semble-t-il d'un véritable impératif diététique. La règle, cependant, ne s'applique ici qu'au lait lui-même, non à toutes les substances d'origine lactée. On peut en effet ajouter du beurre à un plat contenant de la viande : du « beurre frais » (zén. *täru'gəL* / hass. *zəbdä*), obtenu par simple barattage, ou, plus souvent, du « beurre 'rance' » (zén. *udi*/hass. *dhän*¹⁸), obtenu par un procédé de chauffage avec un agent clarificateur (Gast, 2008 : 4323-4324).

Il existe un verbe particulier pour dire qu'on assaisonne un mets ou un plat : zén. *yudraž* / hass. *idəm*. Ces racines ne sont pas propres aux dialectes maures (?DM est attesté en arabe classique et DRZ est usité dans divers parlers berbères, (Naït-Zerrad, 1998-2002 : 130), mais en Mauritanie l'assaisonnement est envisagé assez spécifiquement comme pouvant être aussi bien de la sauce que du lait ou du beurre.

À défaut d'être associé à la viande, il est fréquent en effet que le lait soit ajouté à des plats à base de céréales, tantôt comme assaisonnement, tantôt comme ingrédient à part entière.

Traditionnellement, la consommation des céréales se faisait essentiellement sous forme de bouillie. Il existe différentes variétés de bouillies. Elles se distinguent moins par le type de céréales qui entre dans la composition que par sa consistance et la présence ou non de graines non réduites en farine.

La bouillie (épaisse) appelée en hass. *'ayš* est un élément fondamental de la nourriture saharienne : étymologiquement parlant, elle est la « vie » même (autre sens de *'ayš*, plus répandu en arabe¹⁹), ce qui permet de « s'alimenter » (*'āš*). C'est par excellence la nourriture du soir, comme l'indique le dicton hass. : *əl-'ayš 'šä* « la bouillie épaisse [de mil] est un [bon] souper ». La qualité peut varier avec la céréale

gouttelettes de beurre frais [sont] de couleur blanche » (Gast, 2008 : 4323) pourrait justifier le choix du second terme de l'opposition.

17. La formule elliptique fait que le dicton s'applique au lait comme à la viande.

18. *udi* est incontestablement d'origine berbère. Le cas du zén. *tādūnt* « graisse » est moins net : la racine (qui a donné aussi *yədgān* « graisser ») est pan-berbère (Naït-Zerrad, 1998-2002 : 310-312), mais elle a peut-être été empruntée à l'arabe.

19. Le sens de « bouillie » ou de « nourriture constituée de céréales et cuite » a cependant été relevé aussi en Tunisie.

utilisée : la farine est généralement faite avec du mil (*zraʿ*)²⁰, écrasé et cuit, mais pas seulement : ne dit-on pas *ʿayš mutri mâ-hu kîv ʿayš âzz* « La bouillie de petit mil n’est pas comme celle de fonio »? L’important, après avoir mélangé la farine avec un peu d’eau, est de la faire cuire pour obtenir une sorte de purée ou de pâte sans grumeau, assez épaisse²¹. En zén., ce plat s’appelle *ārāwāh* et (malgré la présence irrégulière du *ā* long) ce nom s’explique très certainement par référence à la racine RWH~RWY qui a donné le verbe *ārwiḥ* « être mélangé, mélanger ».

Une fois cuite, cette bouillie peut être absorbée telle quelle sous forme de boulettes — éventuellement suivie de lait —, mais elle peut aussi être arrosée de sauce ou diluée, notamment avec du lait, jusqu’à obtenir une bouillie plus liquide (hass. *tāžârəft* / zén. *tāšənbīʿt*)²².

Cette bouillie se consommant chaude ou froide, elle peut se manger assez tard dans la journée, devenant ainsi le modèle de ce qui reste bon à manger ou à faire, même lorsque l’heure habituelle est passée (*l-ʿayš wā s-slām mā iḍəṛṛ-hum lə-brūd* « Ni la bouillie ni les salutations ne se gâtent si on les laisse se refroidir »).

Elle peut même être mangée le matin, s’il en est resté de la veille. Cependant, chez les nomades sédentarisés assez bien pourvus en céréales, l’habitude s’est aussi répandue, au moins pour les femmes et les enfants, de prendre le matin un autre genre de bouillie, moins fréquemment associée au lait, mais nettement plus liquide (autre différence avec la bouille *ʿayš* : elle peut être, soit assaisonnée, soit sucrée — hass. *ḥallä*). Le terme de *nšä* (d’origine arabe²³) est usité aussi bien en hass. qu’en zén., mais dans le berbère de Mauritanie la bouillie très liquide est aussi appelée *tarəft*. On peut comprendre le choix de cette forme lexicale car elle dérive de la racine à laquelle appartient le verbe *ārəf(f)* « cuire à l’eau » : pour faire la bouillie du matin, on cuit en effet de la farine (de mil, d’orge, de blé...) dans beaucoup d’eau.

Ces sortes de bouillie peuvent être considérées comme deux variétés de ‘sanglé’ — l’un des plats sahétiens à base de céréales dont Chastanet (2002) s’est efforcée de saisir la spécificité, à travers différentes descriptions d’hier et d’aujourd’hui concernant les

20. C’est la céréale de base, chez les Maures comme chez les Touaregs sahétiens (Bernus, 1998 : 2997).

21. En zén., une bouillie faite avec de la mauvaise farine ou avec du mil à demi pilé est appelée *koʿri*. Le terme *kaṛaw*, qui a le sens de « bouillie avec des petites boulettes de céréale » paraît bien être son équivalent en hass.

22. Dans le hass. de l’Est, il existe un verbe particulier (*žäržäv*) pour nommer l’action de mélanger le lait avec la bouillie.

23. Ce terme a souvent le sens d’« amidon » dans les dialectes arabes mais, chez les nomades Marazig par exemple, il a un sens proche du hass. : « lait bouilli avec de la farine (*dəgīg*) » (Boris, 1958 : 609). On peut se demander si l’évolution sémantique n’a pas été favorisée par le fait que la bouillie se mange le soir et que le terme zén. *əməšəh* (dérivé de la racine berbère NŠ[?] qui a donné le verbe « passer la nuit » *ənši*) signifie « dîner ».

sociétés du Sénégal, du Mali et de Mauritanie. Il existe en effet, incontestablement, une certaine ressemblance entre la cuisine des Maures et celle de leurs voisins, notamment en ce qui concerne l'association des céréales et du lait.

Contrairement cependant aux Hal pulareebe du Fuuta Toro (Sall, 2002), il n'est pas dans les habitudes des Maures de manger du couscous avec du lait. Plutôt donc que de m'attarder sur les quelques recettes à base de couscous qu'on trouve chez les nomades²⁴ ou de passer en revue toutes les bouillies avec un composant particulier (ainsi zén. / hass. *ambərballi(h)* et zén. *äbragad* / hass. *ābraggaṭ* — des bouillies qui comportent des graines ou des pépins), je voudrais évoquer rapidement les particularités culinaires de l'extrême-Est mauritanien et notamment son *duqnu*, un plat très apprécié à Oualata et Néma, qui se compose de grosses boulettes à base de mil ou de sorgho, généralement consommées avec du lait caillé. Même si cette définition, donnée par Ould Sidaty (1982-1983), ne correspond que partiellement aux témoignages anciens laissés, entre autres, par Ibn Battuta et René Caillé (Chastanet, 2008 : 49 et *sq.*), il n'est pas inintéressant de constater que, par l'usage même de ce terme, la cuisine des Oualatiens révèle quelque chose de ses liens historiques avec Tombouctou et Gao, tout en restant attachée à l'association céréales-lait.

Parfois cependant on déroge aux habitudes et le lait est employé dans des contextes quelque peu surprenants. C'est le plus souvent pour suivre les préceptes de la médecine traditionnelle.

Face à la maladie

L'idée de déséquilibre des humeurs est à la base de la médecine maure et guide les interprétations des spécialistes, au premier rang desquels se place le célèbre Awfā (Leriche, 1954). Cela a pu contribuer à ériger en véritables maladies des états qui, en français, s'énoncent fondamentalement en termes de manque, voire d'envie.

À l'opposé de l'affection appelée zén. *ignādi* / hass. *igāndi* qui, par sa généralité, s'apparente à une intoxication alimentaire (on peut en souffrir du fait d'abus de dattes, de viande, de thé ou de n'importe quelle autre substance²⁵), il existe en effet deux affections très fréquentes qui découlent, non d'un excès, mais d'un déficit.

24. D'autant qu'il n'y a pas de correspondance, apparemment, entre le hass. *brīm* « gros couscous (de mil) » — la variété la plus fréquente — et le zén. *oftih* « couscous fin » — seule variété relevée jusqu'à présent. Plus généralement, sur le couscous au Sahel, on pourra consulter l'article de Chastanet (2010).

25. Elle peut même être causée par de mauvaises odeurs (soufre des allumettes, essences végétales...) et ne semble pas devoir épargner les animaux, notamment les chameaux qui auraient mangé trop de sel.

La première, nommée zén. *iḍri^h* / hass. *ātri* (l'identité des deux racines est encore plus visible dans le verbe : zén. *ātrā^h* / hass. *trā*), correspond à un grand besoin (ou envie) de tabac ou thé et, pour un chameau, à un manque de sel²⁶.

La seconde, appelée zén. *tīmšī^h* / hass. *tīmšī*, est interprétée comme un grand besoin (ou envie) d'un certain lait. On peut penser à un cas d'anémie, dû à un déficit en protides. C'est d'ailleurs ce que semble indiquer le dicton hass. *tīmšī mā tāgbaḍ-ha əl-qīmā* (*litt.* « l'anémie, la contre-valeur ne la prend pas ») si on l'entend au sens de « la carence en protides (en lait) ne se guérit que par des protides (de lait) ». Mais en fait, le besoin / envie auquel renvoie la notion de *tīmšī* est beaucoup plus restreint que le terme général d'anémie pourrait le laisser croire. Il s'agit généralement d'un déficit portant sur un certain type de lait (de chamelle, de vache...), auquel l'organisme est habitué, par force ou par choix²⁷ : tout voyageur ou migrant contraint de changer de milieu est donc particulièrement prédisposé à souffrir d'une telle affection.

Ces trois affections, dont les noms hass. sont des emprunts au zén., ont certainement été identifiées depuis très longtemps chez les Maures, mais leur diagnostic reste très fréquent jusqu'à aujourd'hui. Quant à la dernière, qui n'est pas la moins commune, elle en dit long sur la place du lait dans l'alimentation et sur la spécialisation fréquente en fonction des groupes et des régions.

Il existe cependant des cas où le choix du lait ne dépend pas de l'individu et de son mode de vie. Dans la pharmacopée maure, il est en effet fréquemment fait appel aux produits lactés et le type de lait est parfois explicitement imposé.

Ainsi le médicament traditionnel de la coqueluche — appelée zén. *tā[?]šägā^h* / [>] hass. *tāšägā* (S.-O) ou *tā[?]wā* (Nord et Est) — est-il connu chez les Maures pour être soit de la viande de corbeau (un oiseau licite mais rarement consommé), soit du lait d'ânesse (un lait non interdit dans le rite malékite, mais fortement déconseillé du point de vue religieux — à l'instar du lait de jument). Si le dicton donne de l'ânesse une image de piètre laitière (*lbān lə-ḥmāra ḥadd-u ḥadd uləd-hā* « Le lait de l'ânesse est juste suffisant pour son petit »), ce n'est donc pas tant pour cette raison qu'il ne fait pas partie des laits régulièrement consommés.

26. En hass., *ādwāḥ* (de racine arabe) signifie aussi « manque de thé et de tabac (accoutumance et envie) », mais ne désigne pas à proprement parler une maladie comme le fait *ātri*. De même, *ttāynīk* signifie « envie de viande (pour en avoir été privé longtemps) mais jamais de lait » sans pour autant être considéré comme une maladie.

27. Les Némadis semblent les seuls pour lesquels *tīmšī* s'applique aussi au manque d'un certain type de viande (Botte, communication personnelle).

L'autre lait dont la pharmacopée maure fait des usages inhabituels est le lait de femme (hass. *läbn əl-bäzzülä*, litt. « lait du sein »). On semble, en effet, lui attribuer des vertus particulières pour pénétrer dans des orifices à soigner : comme remède à une blessure à l'œil (un peu de lait de femme est alors mélangé à du jus de tabac²⁸) ; au rhume de bébé associé à une 'descente de la lnette' (du lait est versé dans ses narines tandis qu'on lui introduit quelques grains de poivre mâchés dans la bouche) ou encore aux oreillons du chameau (dont on impute la cause à l'insecte « taret », appelé en hass. *süsä*).

Ces remèdes très particuliers ne doivent pas cependant éclipser toutes les autres médications nécessitant du lait de chamelle ou de vache. En voici quelques exemples rapportés par Leriche (1954). À l'adulte enrhumé, il est conseillé de prendre une infusion de feuilles de sauge dans du lait ou du thé. Pour soigner l'*igəndi*, on pilera des morceaux d'écorce prélevés sur les branches de l'arbuste *Leptadenia* (zén. *tədärəkt* / [>] hass. *titärək* ou *aşabây*) et on mélangera la poudre à du lait dans lequel on aura délayé de la gomme. Comme traitement initial contre la dysenterie, on fera griller des brisures de gomme (hass. *ävəřšâš*) et on les délaiera dans un peu de lait à peine sucré, alors que la fausse gomme (hass. *äbäkâk*), mêlée à du lait sucré et refroidi, donne une boisson rafraîchissante susceptible de soigner les maux de ventre. Quant aux indigestions, elles sont réputées guérir si l'on boit du lait avec des graines de *tātrârət* (variété de petit buisson des plaines inondables — *Psoralea plicata* ; *Dalechampia scandens*).

Le lait sert souvent d'excipient, mais il arrive qu'il subisse un traitement plus complexe. Ainsi soignera-t-on la pleurésie, selon Awfā, en buvant une purge faite de lait de chamelle et de beurre frais mélangés à une mélasse à base de fruits (*rubh*).

RAPPORTS AU LAIT

Dans toutes les sociétés, on mange et on boit en respectant certains usages. Chez les Maures, où le lait est à la base de l'alimentation, les habitudes et préceptes concernant sa consommation sont particulièrement importants. Par ailleurs, le fait de boire le lait de la mêmealebasse et de téter le lait au même sein n'est pas sans conséquence. Je vais maintenant aborder ces différents points.

28. Le lait de femme est utilisé ailleurs (mais sans ajout de tabac) pour soigner un œil enflammé. Dans les sociétés où il suffit d'une goutte de lait pour instaurer une parenté de lait, un tel remède sera prohibé entre une femme et son mari, ainsi en milieu belbali (Champault, 1969 : 278). Ce n'est pas le cas chez les Maures, où règne exclusivement un malékisme de stricte obédience.

Boire du lait

Si beaucoup d'aspects concernant le lait ont déjà été examinés, je n'ai pas épuisé les réponses aux questions « quand ? », « comment ? », « où ? »... ni même « qui ? ».

Normalement, on traite (zén. *yuzzag* / hass. *hläb*) le soir, au campement²⁹. Il arrive, cependant, que l'on fasse une traite avant l'heure normale, pour une raison précise (généralement pour nourrir un enfant, un malade ou un voyageur). Boire ce lait avant le dîner se dit zén. *yässi'gä* / [>] hass. (S.-O) *säyyäk* et la forme du nom du lait en hass. (*ässik*) est un indice supplémentaire de l'origine probable de la racine.

S'agissant par ailleurs du colostrum (zén. *ädi'š* / hass. *šarbə*), ou plus exactement du premier lait, vingt-quatre à trente-six heures après la parturition³⁰, dont la consommation est normalement réservée à l'usage médicamenteux, il est connu qu'on peut en faire soit une galette (s'il vient d'une chamelle), soit une sorte de yaourt (s'il vient d'une vache, d'une brebis ou d'une chèvre), mais ces denrées sont réservées aux bergers.

De même, laisse-t-on en principe aux pauvres, et notamment au berger et à sa famille, le produit de la traite des ovins-caprins en fin de lactation (zén. *tämšugt* / hass. *vqûd*)³¹ — bien que tout un chacun soit censé pouvoir se contenter d'un peu de lait de chèvre pour peu qu'il soit accompagné de douceur, si l'on en croit du moins la locution proverbiale maure : *lə-brûd u lbän vqûd*.

Il n'est pas étonnant que les bergers, qui vivent au quotidien avec les laitières aux pâturages, soient parmi les derniers à tirer bénéfice de leur lait, quitte à le faire le plus discrètement possible — c'est du moins ce que laisse entendre le dicton *râ'i lə-ħlæv mā yəršæv* « Le berger des chamelles qui n'ont plus beaucoup de lait ne boit pas bruyamment ».

Les gardiens des troupeaux sont aussi les mieux placés pour profiter des traites réalisées en dehors du campement, même si celles-ci ne leur sont pas exclusivement réservées³². Lorsque la traite du matin est faite au pâturage vers 10-11 heures, elle donne d'ailleurs un lait (hass. *lbän lə-mħayynât*) qui est considéré, non seulement comme très

29. Il est notamment recommandé de ne pas traire les chèvres trop tôt, si l'on en croit du moins le dicton : *lā taħlāb lə-m'iz sâbæg tävsaħ n'äyäl-hä* « Ne traie pas les chèvres avant qu'elles ne se soient déchaussées ».

30. Si la langue touarègue, d'après Gast (2008 : 4324), fait une distinction entre le colostrum (*édegés*) des premières vingt-quatre heures et le lait épais (*aselamselam*) produit dans les heures suivantes, cela ne semble pas le cas du hass. et du zén. — du moins n'ai-je pas trouvé jusqu'à présent de trace d'une telle différenciation.

31. Si la laitière en fin de la lactation est une vache ou une chamelle, on l'appellera zén. *tadki't* / hass. *ħəlvä*.

32. En période d'hivernage, les laitières sont, en effet, traitées le matin, mais il arrive qu'on diffère la traite jusqu'à une heure avancée de la matinée (hass. *ħayyän*).

bon, mais encore comme particulièrement bénéfique pour les jeunes hommes. Quant au lait trait à côté de l'abreuvoir, là où les troupeaux se reposent après avoir bu (hass. *lbän əl-maʿtan*), tous peuvent le consommer, bien que les Maures d'un certain statut s'abstiennent généralement de le faire. En effet, si le lait peut être bu en dehors du campement, il est par contre absolument interdit de le boire autrement que dans un récipient. La pratique qui consiste à 'téter' directement l'animal est considérée, non seulement comme un vol, mais encore comme une véritable infamie — d'où la réticence précédemment évoquée, pour éviter tout soupçon³³.

Les bergers sont enfin ceux qui savent, mieux que personne, comment faire mousser le lait. Le procédé le plus connu est celui qui consiste à chauffer l'écuelle à traire en y mettant une pierre brûlante (de préférence une roche volcanique, noire, appelée *säylän* en hass. — peut-être parce que le lait coule (*isîl*) sur elle)³⁴. Le lait mousseux obtenu par cette traite (on l'appelle en hass. *halbət əl-ħažra litt.* « la traite de la pierre ») reste bien chaud, donc plus agréable à boire, mais il passe aussi pour être un excellent reconstituant et pour faire grossir.

En hass., on emploie un verbe particulier, *šänšän*, pour signifier que la mousse du lait (zén. *tuʔf(f)ukkaʔn* / hass. *rəğwä~raqwä*) crépite ou que la viande qui cuit grésille. Si ce verbe ne semble pas avoir d'équivalent en zén. (de même que *žälwäž* « boire le lait avec la mousse »), il n'en est pas de même pour le verbe hass. *ħabḥ* qui signifie « aspirer la mousse du lait » : le verbe *yufraq* est attesté exactement avec le même sens en zén. Le fait qu'ils soient l'un et l'autre propres, semble-t-il, aux variétés langagières de Mauritanie atteste sûrement de ce que les Maures apprécient beaucoup le lait mousseux (hass. *lbän mraqwi~mraqwi*), même si l'expression n'est peut-être pas exprimable en zén. Tout converge pour faire de la mousse du lait le symbole de la prospérité et du plaisir, il n'est donc pas très étonnant qu'elle soit ostensiblement associée, dans le proverbe, à la promesse de biens futurs : *lli šwâyl-u məħħəḍ yətgarrəʕ ər-rəğwä* « Qui a des laitières prêtes à mettre bas peut roter la mousse du lait ».

Il est à noter que l'on trouve, dans les lexiques de ces deux langues, un vocabulaire intéressant sur les différentes manières de boire. Le zén., moins riche évidemment, distingue quand même la notion générale (« boire » *yəšbä* — relevant

33. Il arrive que les bergers traitent une bête à la mare, grâce à un creux aménagé dans l'argile, mais cette pratique, révélée lors de l'étude des *zārg* (Taine-Cheikh, 1995), tend à demeurer secrète.

34. Si ce procédé reste sans effet, l'une des recettes miraculeuses serait donnée dans la réponse suivante à un *zārg* : *ägbaḍ ḥasyāt mən kābd ət-trāb u dīr-hum v-əl məħlāb idōr iraqwi* « Prends quelques pincées du cœur (*litt.* foie) de la terre et mets-les dans l'écuelle à traire, il moussera ».

d'une racine pan-berbère) de notions plus spécifiques telles que « boire une gorgée » *yu'zaf*, « boire (du lait) par petites gorgées, en aspirant » *yāšnādām* et « boire à satiété » *yuḏnäg*. Ces différents verbes ont des équivalents en hass. presque parfaits (respectivement *šrab*, *žgam~žqam* / *ršəv*³⁵, *šāršäv* et *rwä*), mais il y en a aussi d'autres qui présentent de nouveaux sèmes, ainsi *gārbaʿ* « avaler rapidement un liquide, boire vite », *garṭaʿ* « prendre une bonne gorgée ; avaler bruyamment » et *qrət* « boire goulûment ». Deux de ces verbes (les derniers) sont péjoratifs, comme le sont aussi *gašš~qašš* « s'étouffer avec une trop grosse bouchée » ou *məgwət* « vorace, insatiable ». Cela s'explique par le fait qu'il est fort mal considéré, dans la société maure, d'être trop gourmand (un proverbe bien connu met en garde contre les excès, en particulier dans le domaine de la nourriture : *idîru ḥamsä əl mā gäl'u ʿašra* « Les cinq [doigts] mettent ce que dix ne peuvent retirer »).

Il est cependant un cas où les excès sont recommandés, c'est celui des jeunes filles en gavage (hass. *mbällhât*). Le verbe hass. *gabb* signifie « manger pour se gaver (en s'aidant d'un liquide pour avaler sans mâcher) », mais le gavage se fait essentiellement avec du lait. On emploiera alors simplement le verbe « boire », en hass. comme en zén., même si l'absorption porte sur une quantité de lait considérable et qu'elle se fait plusieurs fois par jour. Les témoignages, souvent un peu anciens maintenant, rapportent les pressions physiques et morales exercées sur les jeunes filles pour les obliger à boire encore et encore³⁶. L'impression d'écœurement (hass. *šagmā* ou *šäyn l-aḥlâg*) qu'elles éprouvent alors, tranche avec le plaisir que procure normalement la consommation du lait — sauf lorsque les laitières ont mangé certaines plantes qui donnent une mauvaise odeur au lait, telles la plante rampante *Cucumis prophetarum* (zén. *tägäsräri't* / [>] hass. *tägəsrārît*) ou l'herbacée appelée en hass. *šgâra*.

Offrir du lait

Pour l'essentiel (et même si les femmes de rang servile étaient susceptibles traditionnellement de traire les ovins-caprins), la traite des laitières est fondamentalement une affaire d'hommes. En revanche, dès lors que le lait a été collecté

35. La gorgée *rəšfä* (souvent de thé) est plus petite que la gorgée *žəgmä*, elle est aussi plus bruyante (voir le proverbe cité plus haut) — un sème présent également dans *šāršäv*, quasi répétitif de *ršəv*.

36. Le gavage des jeunes filles semble caractériser la société maure, mais le lexique zénaga ne garde aucune trace explicite de cette coutume. Bien que la pratique du gavage (*aḍanay*) existe chez les Touaregs Iwellemmeden kel Denneg (Bernus, 1998), il est possible qu'elle soit d'origine arabe. En tout cas, « gaver » peut se dire — chez les Maures comme chez les kel Denneg — par référence à la notion de « verser par un entonnoir » (hass. *ḡän əl... / touareg əḍnəy*).

dans la grande jatte (zén. *taṣwäh* / hass. *tāṣawwā*³⁷), l'on passe dans la sphère d'activité des femmes. Celles-ci procèdent en effet aux différentes opérations de conservation et de transformation du produit de la traite, mais elles gèrent aussi pour l'essentiel la répartition du lait entre les différents membres de la communauté.

L'hospitalité est un devoir, particulièrement chez les nomades, et elle préserverait même, pendant quelques temps, l'ennemi qui se présenterait à l'ouverture de la tente et qui demanderait à être accueilli.

L'hôte de passage (zén. *i'māški* / hass. *ḍäyv~ḍäyv*) sera très content si on lui offre du lait : point n'est besoin d'invoquer Dieu ou son Prophète pour le pousser à boire (c'est ainsi, semble-t-il, qu'il faut interpréter le dicton *ällā l-lbān u wāḣh aṣ-ṣūl* qui littéralement signifie « seulement le lait et le visage du Prophète ! »). Quant à ceux qui l'accueillent, ils seront rassurés s'ils ont une *nāgā t'ašši*, c'est-à-dire une chamelle susceptible de leur fournir assez de lait pour assurer le souper de l'hôte fortuit³⁸.

Bien sûr, s'ils en ont les moyens et qu'ils sont généreux, ils feront beaucoup plus. Ils n'hésiteront pas à égorger un de leurs animaux (zén. *yu'rāš* / hass. *ḍbaḥ* — ou *ḥar* s'il s'agit d'un chameau). Ils pourront alors offrir au visiteur l'ensemble des produits laitiers appréciés du nomade, que le dicton énonce ainsi : *yādmāt aḥ-ḥāṭar ällā ṭlātā°: l-äwwlä dhān w-aṭ-tānyā zabdā w-aṭ-tāltā šnīn* « Les assaisonnements de l'hôte sont trois : le beurre 'rance', le beurre frais et le lait coupé d'eau ».

La générosité est une valeur hautement appréciée et son absence, clairement réprouvée. C'est vrai dans tous les domaines, y compris pour ce qui est du lait et de la nourriture, et cela bien que la disette et même la famine soient des maux endémiques dans ces régions arides. Quelques dictons dressent un portrait particulièrement imagé de la personne trop avare, qui ne veut rien lâcher : soit *yāgbaḍ aḍ-dhān mān tkāki n-nmāl* « Il prend le beurre fondu du cul des fourmis », soit *yāḥnag aḍ-dīk aḥ-l-aḥabbā* « Il étrangle le coq pour un grain ». Au contraire, une sous-fraction de la tribu des Tendgha est passée à la postérité sous le nom de *ḥallāt aṣ-ṣāyn žiyyid* (litt. « le campement des quarante généreux ») parce que, leur chef ayant demandé, pour honorer un visiteur, qu'on lui fasse parvenir unealebasse de lait et trente-neufalebasses d'eau, il aurait reçu quarantealebasses de lait et aucune d'eau, chacune des tentes du campement ayant voulu faire preuve du plus de largesse possible.

37. En hass., ce récipient est aussi nommé *äsallāy*, surtout s'il est de dimension moyenne — un terme dérivant certainement de la racine pan-berbère qui a donné le verbe « cailler » : cf. touareg *esli* (Foucauld, 1951-1952 : 1827), équivalent de la forme zén. (très évoluée) *āš'āg*.

38. Un dicton exprime la même idée : *mān ṣand kṛāḥ-ha l ḍayv-hā* (litt. « de sa jambe à son hôte »).

On aura pu remarquer la récurrence, dans la culture arabo-musulmane comme dans l'aire méditerranéenne, du nombre « quarante » (*cf.* « Ali Baba et les quarante voleurs », les quarante jours d'isolement de l'accouchée...), qui n'est pas sans jeter quelque doute sur la véracité de cette histoire. Il ne faudrait pas cependant que cela éclipse l'éclairage ainsi apporté sur la manière traditionnelle de boire le lait. Si le chef avait besoin à la fois de lait et d'eau, c'est en effet parce que, pour se désaltérer, les Maures ont l'habitude de faire un mélange d'eau et de lait. Encore dans les années 1960, les sédentaires assez aisés étaient les seuls à sucrer ce mélange, mais l'habitude s'est généralisée depuis, le sucre ayant perdu son caractère de rareté.

Les quantités relatives d'eau et de lait sont variables (j'y reviendrai), mais le mélange optimal semble celui qu'on nomme en zén. *äš(š)ukkuffih* et en hass. *zrîg*. Ce breuvage ayant pratiquement, pour les Maures, le statut de boisson nationale (en concurrence il est vrai, de nos jours, avec le thé), le terme de *zrig* fait dorénavant partie du 'français de Mauritanie', au même titre que *boubou* ou *melhafa*³⁹. L'histoire de ce mot paraît cependant assez curieuse, à l'instar de son équivalent berbère, et les deux méritent qu'on étudie leur cas d'un peu près.

En zén., « faire du *zrig* » se dit *yäškäffäh* et la forme de base *yäkuffäh* — dans laquelle on retrouve une forme très similaire à celle qui, dans d'autres langues berbères, signifie « être mousseux » ou « être frais », pour du lait (voir note 15) —, a le sens de « être coupé d'eau (pour du lait) » ou « être mélangé à du lait (pour de l'eau) ». Ceci témoigne d'une évolution qui semble propre au berbère de Mauritanie (*cp.* avec les termes donnés par Gast, 2008 : 4324, notamment *téleké*). Tandis que le *zrig* paraît emprunter son nom au lait frais (alors même qu'il n'a aucune mousse), la notion de « mousse » en zén. (*tuʔf(f)ukkaʔn*) relève d'une racine ([ʔ]FK[K]ʔ) qui présente malgré tout certaines similitudes avec la racine de « *zrig* » (KF[F]H), à une métathèse près.

En hass., on a également affaire à une racine arabe bien connue (classique ZRQ) mais présentant des développements sémantiques particuliers. La racine, dans le dialecte maure, s'est scindée en deux sous-ensembles formellement distincts (du moins au niveau des verbes, différenciés par le caractère emphatique ou non du phonème *r* : voir *zrəg* « jeter, lancer » et *zarṛag* « faire du *zrig* ; rendre bigarré »). La notion de *zrig* fait partie (comme l'adjectif *azṛag~äzṛag* « pie, bigarré ; aux yeux vairons ») du second

39. L'un est le vêtement des hommes, l'autre celui des femmes (maures).

sous-ensemble où l'un des sèmes prévalents est, non pas la couleur bleu ou vert, mais la notion de mélange⁴⁰.

Le zrig se boit dans unealebasse (zén. *tāmuḍḍant* / hass. *gādḥa*), récipient collectif qui passe de main en main en suivant plus ou moins strictement l'ordre de préséance. Il était auparavant le symbole quasi exclusif de l'hospitalité, avant que ne se répande l'usage du thé qui, apparu d'abord au Maroc, ne fut sans doute importé en Mauritanie qu'au XIX^e siècle (Leriche, 1951 et, pour la théière, Monod, 1955). Le verbe *qām* « préparer le thé », que je n'ai relevé avec ce sens que chez les Zaër du Maroc (Loubignac, 1922 : 542), présente une proximité formelle tellement proche avec le verbe « faire la prière » (hass. *qayyām*) qu'on peut se demander dans quelle mesure le caractère extrêmement ritualisé qu'a eu longtemps la préparation du thé n'aurait pas pu influencer le choix du néologisme.

Quoiqu'il en soit, il existe un lexème, commun au zén. et au hass., qui est employé pour parler d'un zrig ou d'un thé très dilué : zén. *āḥurgāy* / hass. *ābārgāl~ābārqāl*. Cette racine BRĠY~BRĠL, qui a sans doute été empruntée par le hass. au zén., s'appliquait peut-être préférentiellement au thé à l'origine car, curieusement, l'un des deux termes qui signifient « feuille (de thé) » en zén. est *tāzburuḡt* : un lexème dont la racine BRĠ présente une étonnante similitude avec la racine précédente.

Dans chacune des langues est employé un troisième terme. En zén., ce terme correspond à une très faible dilution (*yādrām* « être un peu dilué, pour du lait »). En hass., au contraire, il s'agit avec *šnîn* d'une dilution plus importante que pour *zrîg*. La comparaison est cependant à considérer avec prudence. D'un côté, le *šnîn* apparaît comme un zrig de mauvaise qualité (d'où le dicton, incitant à une position plus réaliste : *mā šānnānnā nzaṛṛgu* « Nous n'avons pas fait de *šnîn* [comment] nous ferions du zrig ! »). De l'autre, le *šnîn*, fait avec l'eau fraîche de la vieille outre *šānnā*, peut être désaltérant à souhait en cas de grosse chaleur.

Cette variété de dénomination est étonnante et soulignerait, si besoin était, la place tenue par le lait comme boisson à consommer et à faire consommer — mais surtout pas à vendre⁴¹.

40. Chez les bédouins, la valeur dominante est le gris, non le bleu (Roth, 1986 : 31-32), mais en hass. cette valeur semble très secondaire par rapport à celle de mélange. Voir notamment *zrāyḡā* « mélange de deux langues » et *bū-zārrāyḡ* « serpent inoffensif ressemblant à un dangereux reptile » (et, comme tel, devenu emblématique de ceux qui ne savent prendre parti).

Il est intéressant d'évoquer, pour clore ce paragraphe, le protocole que l'ancien président Moawiya Ould Sid'Ahmed Taya avait instauré dans les années 1980 : dans chaque village où il arrivait en grande pompe, entouré de la moitié du gouvernement, il devait être accueilli par des délégués de la population locale lui offrant unealebasse de lait et des dattes. Cette cérémonie, 'télégénique' mais peu variée, était une tentative pour créer un enracinement local, une 're-villagisation' — notamment le long de l'axe routier Nouakchott-Néma — et pour constuire autour du chef de l'État une image de 'sultan' inspirée par les autres chefs d'État des pays arabes. Le zrig avait été remplacé par du lait, mais il s'agissait bien d'une coutume traditionnelle 'revisitée'⁴².

Partager le lait

Il y a bien des façons de partager le lait avec quelqu'un et l'on vient de voir la plus commune : boire à la mêmealebasse. Je voudrais envisager maintenant des aspects moins évidents qui touchent pourtant, d'une façon ou d'une autre, à cette notion de partage.

Il s'agit tout d'abord de revenir sur la parenté de lait, une relation qui a été beaucoup étudiée ces dernières années par les anthropologues, aux travaux desquels je ne peux que renvoyer (voir notamment, pour les sociétés arabes, Conte, 1991 et, pour la société maure, Fortier, 2001 : 118-128). Le fait d'avoir tété au même sein (hass. *məṭr-āḍ'in*) — ou d'être apparenté de près à quelqu'un qui l'a fait — a deux conséquences qui constituent les deux versants d'un même phénomène.

Tout d'abord, elle instaure une interdiction de mariage entre frère et sœur de lait comparable à celle qui existe entre frère et sœur 'par le sang'. La qualité de *məḥrəm* « proche parent avec lequel le mariage est interdit » (classique *muḥram*), qui s'applique dans les deux cas, est même préférentiellement employée dans celui, moins évident à reconnaître, de la parenté par le lait. Le terme relève de la racine arabe ḤRM et, comme toute une série de lexèmes dérivant de la même racine, met en jeu la notion juridico-religieuse de l'illicite. Le hass., dans ce domaine, reste proche de l'arabe classique — tout comme le zén. où aucun terme d'origine berbère n'a été relevé. La seule innovation

41. Aux yeux des Maures, la vente du lait — traditionnellement mal vue — est réservée aux Peuls voisins. Comme c'est une activité féminine, pratiquée jusqu'à un âge avancé, on dit : *äsyäs mən ə'zāyaz ivəllän* « plus prévoyant que les vieilles femmes peules ».

42. Je remercie Abdel Wedoud Ould Cheikh d'avoir attiré mon attention sur cette cérémonialisation et je me permets de reprendre ici quelques éléments de son analyse (communication personnelle).

notable du dialecte maure est celle du verbe quadrilitère *maḥrām* (« rendre frères de lait »), manifestement composé sur la base du nominal *məḥrəm*.

Ensuite, la parenté de lait, qui crée normalement une proximité affective, autorise une certaine proximité physique, du même type que celle qui existe entre proches parents ‘par le sang’ interdits de mariage. Celle-ci se matérialise dans la possibilité exceptionnelle, pour des personnes de sexes opposés, de pouvoir se saluer en se serrant la main. L’interdit islamique de se toucher étant très respecté, traditionnellement, dans la société maure, il n’est pas rare que les salutations avec une personne, qu’on peut même n’avoir jamais vue, soient l’occasion fortuite de découvrir une parenté de lait.

Auparavant, le mode de vie des bédouins offrait des occasions de promiscuité assez limitées et le classement des individus en *məḥrəm* « frère de lait » ou *āznābi* « non frère de lait »⁴³ dictait des règles de conduite faciles à respecter. Avec la sédentarisation, de nouvelles habitudes ont commencé à apparaître, notamment dans les maisons où, dès que les moyens le permettent, s’instaure une séparation plus nette des espaces masculins vs féminins et privés vs publics, à l’instar de ce que l’on trouve chez les sédentaires du monde arabe. Reste la sphère du travail où hommes et femmes en viennent parfois à partager les mêmes bureaux. Pour remédier à cela, un *mufti* a fait récemment une proposition qui a soulevé une polémique : il s’agissait ni plus ni moins de rendre frères de lait (*mḥārəm*) les personnes de sexes opposés qui auraient à travailler ensemble. Cette suggestion est un indice de l’importance toujours actuelle de la parenté de lait et, à tout prendre, elle est moins radicale que celle qui consiste, pour une femme qui souhaite prendre l’avion vers l’Est (notamment vers l’Arabie saoudite), à contracter un mariage avec un homme faisant le même voyage !...

La parenté de lait a certainement été, de tout temps, une affaire sérieuse, surtout pour les femmes auxquelles revient une part de responsabilité non négligeable dans la détermination des alliances matrimoniales. Elles savent mieux que personne que le dicton (*ən-nāgā tātbaḥ ḍāyḥ-ha* « la chamelle suit celle qui co-allait / qui co-adopte (un petit) avec elle ») ne s’applique pas qu’à l’animal : le co-allaitement crée des interdits d’alliance, mais il crée aussi des liens de solidarité.

43. Le sens plus classique d’« étranger » coexiste avec celui, propre au hass., de « non frère de lait ». On comprend parfaitement comment une telle évolution a pu se faire, dans une racine où sont présentes tout à la fois les notions d’évitement (cf. *ẓannaba*) et de « côté » (*ẓānib*). L’*āznābi* est le non parent à éviter ou à épouser, tandis que le *məḥrəm* est le parent fréquentable mais non épousable.

Si le pacte de colactation n'a pas été signalé pour l'espace maure⁴⁴, les mécanismes d'aide entre personnes ou groupes alliés n'en existent pas moins. Je n'en évoquerai qu'un seul ici, celui de la *mnîḥa*. Il consiste à donner ou prêter une laitière pour une durée déterminée, selon une pratique qui ne saurait se faire entre familles que tout sépare. Citer le dicton suivant — *l-gəblā mā tāmnaḥ lə t-tāll* « La Gebla ne prête pas d'animaux au nord » —, revient donc, au-delà de l'allusion à la distance géographique qui rend la *mnîḥa* peu réalisable, à mettre l'accent sur les relations souvent conflictuelles entre entités régionales distinctes⁴⁵.

Le prêt d'une laitière constitue une aide économique apportée par de riches éleveurs à des familles moins bien loties — souvent de statut plus élevé que leurs bienfaiteurs — ou à un groupe que les circonstances ont laissé complètement démun⁴⁶. Il s'agit dans ce cas du partage d'une laitière, plus que du partage du lait, car il est clair que le propriétaire doit renoncer temporairement à bénéficier de la lactation. La tentation est sans doute assez forte, cependant, car, lorsque quelqu'un donne quelque chose mais continue à en user comme s'il ne l'avait pas donné, les Maures ont coutume de dire : *mnîḥat 'anz v ätār-hä mbällḥa* « [C'est comme] le prêt d'une chèvre que suit une femme en gavage ».

Si le prêt d'une laitière pouvait être vital pour la survie du nomade, il est des circonstances moins cruciales, mais symboliquement importantes, où les notions de partage et de lait se trouvent converger une fois encore. Ce sont celles où le poète évoque les courts instants qu'il a pu partager avec une femme, pendant la traite.

Dans le petit poème (*tal'a*) suivant⁴⁷, la reprise du mot *ṛmäyšä* « instant » — y compris en position tout à fait inhabituelle d'enjambement — acquiert un pouvoir hautement suggestif, comme si le temps de la traite avait le pouvoir de se dilater.

« *ḥəḍt 'm'a 'ayšä gədd 'ḍvər*
woqt ət-təḥlāb əh ānā ḥərṛ
w-uşarṛagt u gālū-li məṛṛ
aḥməs məṛṛāt 'm'a 'ayšä

44. Concernant ce phénomène, dont on a trouvé des attestations au Maroc, notamment dans la confédération des Aït Atta, on pourra se référer à l'article de Gélard (2010 : 28-29 et note 15).

45. Si bon nombre de tribus, partagées entre régions différentes, maintiennent des relations plus ou moins étroites, l'émergence des émirats, basés chacun sur une région distincte, a sans doute fortement contribué au développement des particularismes régionaux.

46. En temps normal, avoir quelques laitières n'était pas vraiment un signe de richesse, comme le dit le proverbe : *i'ūd bə-ḥlūbt-u lli mā šābbət vī-hä ən-nās* « On peut posséder un petit troupeau de laitières sans s'attirer l'étonnement (malveillant) des gens ».

47. Ce poème a été recueilli et traduit en anglais par Dustin Cowell (1984 : 2).

ħədt ʔməyšä wə ʔməyšä wə-r
mäyšä wə ʔməyšä wə ʔməyšä »

« J'ai passé auprès d'Aïcha un trop bref moment
Pendant la traite ô ! je connus la liberté
Puis on m'a traité de voleur et on m'a chassé ;
À cinq reprises avec Aïcha,
J'ai passé un instant et un instant et un in-
stant et un instant et un instant. » (Cowell, 1984 : 2.)

Un autre poème que j'ai cité ailleurs, également recueilli par Cowell, évoque le moment qui suit juste la traite, lorsqu'une jeune fille, troublée par la vue d'un certain *wəll / ull Ābnu* (Ould Ābnu), renverse son lait (*lābn-u*). Si le charme du quatrain repose sur l'assonance et le jeu de mots, il n'en reste pas moins que le moment de la traite apparaît dans ces deux cas comme un des moments les plus agréables de la journée, celui où le campement s'anime, où les jeunes peuvent s'apercevoir et où l'heure de se sustenter approche.

« dāffäg dā lli mənn-u məzdūf lābn-u mən šūvət ull Ābnu
w igədd³ mnādəm gā⁶ išūv wəll Ābnu mā dāffäg lābn-u »

« Celle (*litt.* celui) que j'aime a renversé son lait à la vue de Ould Ābnu,
Pourtant on peut bien voir Ould Ābnu sans renverser son lait. » (Taine-Cheikh, 2001 : 191)

BIBLIOGRAPHIE

- AUBAILE-SALLENAVE, Françoise, 1999, « Les rituels de la naissance dans le monde musulman », in Pierre Bonte, Anne-Marie Brisebarre, Gokalp Altan (dir.), *Sacrifices en islam. Espaces et temps d'un rituel*, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique : 125-160.
- BARTHELEMY, Adrien, 1969, *Dictionnaire Arabe – Français. Dialectes de Syrie : Alep, Damas, Liban, Jérusalem*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner.
- BERNOT, Lucien, 1988, « Buveurs et non-buveurs de lait », *L'Homme*, 28/108 (*Les Animaux : domestication et représentation*) : 99-107.
- BERNUS, Edmond, 1998, « G18. GAVAGE. Gavage (*aḍanay*) chez les Touaregs Iwellemeden kel Deneg », in Salem Chaker. (ed.), *Encyclopédie berbère. Fasc. XX. Gauda - Girrei*, Aix-en-Provence, Edisud : 2996-2999.
- 2002, « Céréale de base, céréales d'appoint chez les Touaregs sahéliens », in Monique Chastanet, François-Xavier Fauvelle-Aymar & Dominique Juhé-Beaulaton (eds), *Cuisine et société en Afrique. Histoire, saveurs, savoir-faire*, Paris, Karthala : 205-215.

- BORIS, Gilbert, 1958, *Lexique du parler arabe des Marazig*, Paris, Klincksieck.
- CENIVAL, Pierre, de ; MONOD, Théodore, 1938, *Description de la Côte d'Afrique de Ceuta au Sénégal par Valentim Fernandes (1506-1507)*, Paris, Librairie Larose.
- CHAKER, Salem, 2008, « L05b. Lait : note complémentaire sur le nom du lait en berbère », in Salem Chaker (ed.), *Encyclopédie berbère. Fasc. XXVIII-XXIX. Kirtesii - Lutte*, Aix-en-Provence, Edisud : 4330-4331.
- CHAMPAULT, Dominique, 1969, *Une oasis du sahara nord-occidental*, Paris, éditions du Centre National de la Recherche Scientifique.
- CHASTANET, Monique, 2002, « Le “sanglé”, histoire d'un plat sahélien (Sénégal, Mali, Mauritanie) », in Monique Chastanet, François-Xavier Fauvelle-Aymar & Dominique Juhé-Beaulaton (eds), *Cuisine et société en Afrique. Histoire, saveurs, savoir-faire*, Paris, Karthala : 173-190.
- 2008, « La cuisine de Tombouctou (Mali) entre Afrique subsaharienne et Maghreb », *Horizons maghrébins*, 59 (*Manger au Maghreb*) : 47-73.
- 2010, « Couscous “à la sahélienne” (Sénégal, Mali, Mauritanie) », in Hélène Franconie, Monique Chastanet, François Sigaut (eds), *Couscous, boulgour et polenta. Transformer et consommer les céréales dans le monde*, Paris, Karthala : 149-173.
- CONTE, Edouard, 1991, « Entrer dans le sang. Perceptions arabes des origines », in Pierre Bonte, Edouard Conte, Constant Hamès, Abdel Wedoud Ould Cheikh (eds.), *Al-ansâb. La quête des origines. Anthropologie historique de la tribu arabe*, Paris, Maison des sciences de l'homme : 55-100.
- COWELL, Dustin, 1984, « Sélections Ḥassānīya Ghazal Poetry of Mauritania collected from oral and written sources in 1978 », Madison, University of Wisconsin-Madison : 5 p. ronéotées.
- FORTIER, Corinne, 2001, « Le lait, le sperme, le dos. Et le sang ? Représentations physiologiques de la filiation et de la parenté de lait en islam malékite et dans la société maure », *Cahiers d'Études africaines*, 161, XLI-1 : 97-138.
- FOUCAULD, Charles de, 1951-1952, *Dictionnaire touareg-français (Ahaggar)*, 4 vol., Paris, Imprimerie Nationale de France.
- GAST, Marceau, 2008, « L05a. LAIT, in Salem Chaker (ed.), *Encyclopédie berbère. Fasc. XXVIII-XXIX. Kirtesii - Lutte*, Aix-en-Provence, Edisud : 4322-4329.
- GELARD, Marie-Luce, 2003, « De la naissance au septième jour. Rituels féminins et temps suspendu (tribu berbérophone du Sud-Est marocain) », *Ethnologie Française*, XXXIII : 131-139.
- 2010, « Les pouvoirs du lait en contexte saharien : “Le lait est plus fort que le sang” », *Corps*, 8 (*Bonnes humeurs ?*) : 25-31.
- KAZIMIRSKI, Albert, de Bibertstein, 1860, *Dictionnaire arabe-français*, t. I et II, Paris, Maisonneuve et Cie.
- KLUTE, Georg, 1992, « Le travail sur les Kal-Aday (Mali) », *Journal des africanistes*, 62/1 : 200-205.
- LERICHE, Albert, 1951, « De l'origine du thé en Mauritanie », *Bulletin I.F.A.N.*, XIII : 861-871.
- 1954, « Phytothérapie maure. De quelques plantes et produits végétaux utilisés en thérapeutique », in *Mélanges ethnologiques*, Dakar, I.F.A.N : 265-306.
- LOUBIGNAC, Victorien, 1922, *Textes arabes des Zaër. Transcription, traduction, notes et lexique*,

Paris, Librairie orientale et américaine Max Besson.

- MONOD, Théodore, 1955, « Sur la forme de la théière maure traditionnelle », *Notes Africaines*, 67 (juillet 1955) : 71-72, 6 fig.
- NAÏT-ZERRAD, Kemal, 1998-2002. *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées)*, 3 vol. parus, Paris-Louvain, Peeters.
- ROTH, Arlette, 1986, « Introduction à l'étude des systèmes de désignation de la couleur dans les parlers arabes du Maghreb », *Littérature orale arabo-berbère*, 16-17 (1985-86) : 21-65.
- SALL, Abrahima Abou, 2002, « Les céréales et le lait (Mauritanie, Sénégal) : un métissage culinaire », in Monique Chastanet, François-Xavier Fauvelle-Aymar & Dominique Juhé-Beaulaton (eds), *Cuisine et société en Afrique. Histoire, saveurs, savoir-faire*, Paris, Karthala : 191-204.
- SIDATY, Mouley Saleh Ould, 1983, Milieu naturel et alimentation au Hodh Ech-Chargui, mémoire de maîtrise en sciences naturelles (1982-83), Nouakchott (Mauritanie), 89 p.
- TAINÉ-CHEIKH, Catherine, 1988-1990, *Dictionnaire ḥassāniyya – français*, 8 vol. parus, Paris, Geuthner.
- 1995 (avec la collaboration de El Arbi Ould Cheikh Ahmed, « Quand les bergers maures se lancent des “colles” », *Littérature orale arabo-berbère*, 22-23 : 173-204.
- 2001, « Réflexions autour de la langue de la poésie maure », in *Proceedings of an International Conference on Middle Eastern Popular Culture (Oxford, 17-21 septembre 2000)*, Oxford, Magdalenen College : 189-198.
- 2008, *Dictionnaire zénaga – français. Le berbère de Mauritanie par racines dans une perspective comparative*, Köln, R. Köppe Verlag, XCX : 650 p.
- 2010, « De la culture matérielle des Maures. Réflexions à partir des lexiques arabes et berbères », *The Maghreb Review*, vol. 35/1-2 (« Spécial issue on Mauritania. Part I ») édité par Pierre Bonte et Sébastien Boulay : 64-88.
- 2010, *Dictionnaire français–zénaga (berbère de Mauritanie). Avec renvois au classement par racines du Dictionnaire zénaga–français*, Köln, R. Köppe Verlag, XIV : 326 p.